



Première renouvellement - carte de séjour en tant que majeur

Par mercipourvotreaide

Bonjour à tous,

Je suis en France depuis 7 ans et j'ai maintenant 19 ans. Lorsque j'ai renouvelé ma carte de séjour juste après avoir eu 18 ans, c'était ma première demande en tant que majeur. À ma grande surprise, je n'ai reçu qu'une carte d'un an, alors que ma sœur et mon père ont tous deux obtenu une carte de 10 ans. Pourtant, je remplis toutes les conditions.

Est-ce normal ? Est-ce que j'aurai la carte de 10 ans la prochaine fois ? L'attribution se fait-elle au hasard ?

Merci pour vos réponses !

Par ESP

Bonjour,

C'est avec les services concernés qu'il faut en discuter, il est possible que la préfecture ait estimé que vous ne remplissiez pas encore toutes les conditions pour obtenir une carte de résident de 10 ans. La carte de séjour temporaire d'un an est souvent délivrée en première instance pour évaluer la stabilité et l'intégration de l'étranger avant de lui accorder une carte de résident de 10 ans.